



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : Pneumologie et Allergologie adulte Tours / Orléans

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le Centre Hospitalier Régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil : Service de pneumologie et allergologie du Dr MOREL H.

Nom du service : Pneumologie-Allergologie-Oncologie thoracique

Pôle de rattachement : Médecine interventionnelle

Chef de service : Dr HUGUES MOREL, hugues.morel@chr-orléans.fr, 02 38 61 32 23

Composition de l'équipe médicale : 6 PH temps plein, 2 PH temps partiel, 1 CCA, 1 assistant spécialisé

Nombre de lits Pneumologie: 47 lits en HC et activité en HDJ équivalent à 10 lits/j + consultation

Nombre de lits Allergologie : 4 lits en HDJ pour l'allergologie + consultation

Nombre de places

Plateau technique Pneumologie : endoscopie bronchique, ponction/drainage pleural ; échographie thoracique ; EFR, Radiologie

Plateau technique Allergologie : tests cutanés, EFR, NO exhalé, Radiologie

Autres : CLAT, réhabilitation respiratoire
4. Présentation du service du CHU de Tours : Service transversal d'allergologie & immunologie clinique, Dr Hoarau Cyrille / Service de pneumologie, Pr Adam Marchand Sylvain
Nom du service : SERVICE TRANSVERSAL D'ALLERGOLOGIE ET IMMUNOLOGIE CLINIQUE Pôle de rattachement : Pôle de médecine Chef de service : CYRILLE HOARAU, hoarauc@univ-tours.fr, 0247473679 Composition de l'équipe médicale : 1 MCU-PH, 1 PH temps plein ; 2 PH temps partiel, 2 AP Nombre de lits : adulte : 4 lits en HDJ pour l'allergologie + 2 à 5 lits en HDJ de médecine ou Néphrologie ; en pédiatrie de 1 à 2 lits en HDJ + consultation Nombre de places Plateau technique : tests cutanés, EFR, Radiologie, Laboratoire d'immunologie avec tests fonctionnels possibles Nom du service : SERVICE PNEUMOLOGIE ET EXPLORATIONS FONCTIONNELLES RESPIRATOIRES Pôle de rattachement : Pôle de médecine Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr SYLVAIN MARCHAND-ADAM, sma@univ-tours.fr, 0247473787 Composition de l'équipe médicale : 3 PU-PH, 5 PH temps plein ; 2 CCA Nombre de lits : adulte : 39 lits en HC et activité en HDJ équivalent à 10 lits/j + consultation Plateau technique : endoscopie bronchique, ponction/drainage pleural ; échographie thoracique ; EFR, Radiologie Autres : unité INSERM U1100/Centre d'étude des pathologies respiratoires
5. Missions confiées
Pendant l'exercice au CHU : - Consultations et hôpital de jour d'allergologie adulte. - Responsable d'un secteur d'hospitalisation conventionnel de pneumologie ; - Réalisation d'endoscopie bronchique/échographie pleurale/explorations fonctionnelles respiratoires (test de réversibilité, test de provocation, mesure du NO exhalé) - Prise en charge des maladies allergiques respiratoires, médicamenteuses et venins. Education thérapeutique des maladies allergiques et asthmatiques sévères ; Prise en charge des déficits immunitaires primitifs et leurs complications respiratoires Pendant l'exercice au CHR : - Consultations et hôpital de jour d'allergologie adulte. - Consultations spécialisées d'asthme sévère - Participations aux réunions d'asthme sévère - Responsable d'un secteur d'hospitalisation conventionnelle de pneumologie ; - Réalisation d'endoscopie bronchique/échographie pleurale/explorations fonctionnelles respiratoires (test de réversibilité, test de provocation, mesure du NO exhalé) - Prise en charge des maladies allergiques respiratoires, médicamenteuses, venins, alimentaires et cutanées. -- - Éducation thérapeutique des maladies allergiques et asthmatiques sévères
6. Les compétences à développer
- Approfondissement des compétences de la prise en charge des patients atteints de pathologies bronchiques et principalement asthmatiques - Approfondissement des compétences techniques en endoscopie bronchique, échographie pleurale et explorations fonctionnelles respiratoires - Permettre l'accueil et la prise en charge des allergies de l'adulte en termes de diagnostic, de traitement symptomatique, de traitement curatif (désensibilisation) et d'éducation thérapeutique. - Gestion de l'asthme difficile, sévère, participation et animation des Réunions de Concertation d'Asthme Sévère - Approfondissement des compétences de la prise en charge des patients atteints de pathologies allergiques - Approfondissement des compétences explorations fonctionnelles respiratoires, TC et TRO TRS - Permettre l'accueil et la prise en charge des allergies de l'adulte et de l'enfant en termes de diagnostic, de traitement symptomatique, de traitement curatif (désensibilisation) et d'éducation thérapeutique.

- Gestion des allergies difficiles de type anaphylaxies sévères -
7. L'organisation de la permanence des soins
- <u>Au CHU de Tours</u> : Participation aux astreintes de pneumo-allergologie - <u>Au CHR d'Orléans</u> : Participation aux astreintes de pneumo-allergologie
8. Les valences (enseignement/ recherche)
- <u>Au CHU de Tours</u> : Participation aux enseignements des externes, internes et médecins pour l'allergologie : participation aux études cliniques et transversales (à orientation asthme allergique) du service d'allergologie, des services de pneumologie et de la plateforme de recherche BCR de l'UFR de médecine de Tours. Encadrement des étudiants de 3^{ème} cycle dans le service de pneumologie et en HDJ de pneumologie - <u>Au CHRO</u> : Participation aux enseignements des externes, internes, IDE, kinésithérapeutes ; participation aux études cliniques et transversales (à orientation asthme allergique) du service de pneumologie
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
<u>Au CHU de Tours</u> : un bureau médical à partager avec un autre médecin lui sera proposé dans le service de pneumologie. Bureau de consultation, possibilité d'hôpital de jour pour les tests de réintroduction, appareil EFR (1/2 journée par semaine), endoscopie bronchique (une ½ matinée par semaine) <u>Au CHRO</u> : un bureau médical à partager avec un autre médecin lui sera proposé dans le service de pneumologie. Bureau de consultation, hôpital de jour pour les tests de réintroduction, appareil EFR et NO exhalé, endoscopie bronchique
10. Logement par l'établissement d'accueil
Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Non
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera le CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Staff communs de présentations de dossiers ; participations au RCP allergologie de l'inter région ouest 1X mois Organisation de la coopération entre les services de pneumologie CHR d'Orléans et CHU de Tours autour de la prise en charge de l'asthme sévère et d'une RCP régionale asthme sévère en visioconférence